

ARRÊTÉ DU MAIRE N°176-2025**Portant réglementation temporaire de circulation, de stationnement et d'occupation du domaine public,
Place de la Flette, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande de Madame Virginie FOND pour l'APEL Saint Julien, d'une permission d'occupation du domaine public place de la Flette pour le marché de Noël le dimanche 07 décembre 2025,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant la manifestation, il y a lieu de réglementer le stationnement et l'occupation du domaine public de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'APEL Saint Julien à l'autorisation d'occuper la place de la Flette à l'occasion du marché de Noël qu'elle organise. A cet effet, le stationnement et la circulation y seront interdits, ainsi que les places de stationnement sur la rue qui la contourne.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du samedi 06 décembre 2025 à 00h00 au dimanche 07 décembre 2025 à 18h00.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : Madame Virginie FOND, représentant l'APEL Saint Julien, est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords de l'évènement.

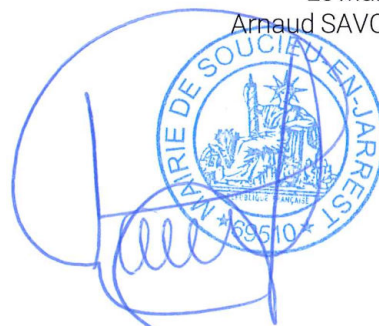
ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame Virginie FOND, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame Virginie FOND.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 21 Novembre 2025

Le Maire,
Arnaud SAVOIE



Affiché le : 24 NOV. 2025